

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1851.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DESTRIVEAUX.

Demande du sieur Louis-Florent-Joseph LAURENT.

MESSIEURS,

Le sieur Louis-Florent-Joseph Laurent a adressé à Sa Majesté, le 17 juillet 1848, une requête aux fins d'obtenir la naturalisation ordinaire. Cette requête a été renouvelée le 9 novembre 1850, avec engagement d'acquitter les droits établis par la loi du 15 février 1844.

L'impétrant est né, le 5 janvier 1815, dans la commune de Cappelle, arrondissement de Lille, département du Nord (France). Vers l'an 1839, il se transporta en Belgique et fut directeur du pensionnat de Châtelet, province de Hainaut; le 25 janvier 1843, il épousa une dame belge, Angélique-Joseph de Becquevort.

Ces faits sont attestés par les déclarations officielles des autorités compétentes; un certificat de M. le bourgmestre de Châtelet, daté du 28 août 1848, porte que *la conduite de l'impétrant est exempte de tout reproche, et qu'il s'est acquis l'estime du public, et particulièrement celle du signataire.*

M. le procureur général près la cour de Bruxelles reconnaît que le pétitionnaire réunit toutes les conditions de moralité, de conduite privée et politique, ainsi que de résidence en Belgique, pour obtenir la faveur qu'il sollicite.

Dans cet état de choses, votre commission a l'honneur de vous proposer d'accueillir favorablement sa demande.

Le Président-Rapporteur,

P.-J. DESTRIVEAUX.
